



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AOUT 2026

1

Sur convocation de son Président, les membres de l'ASPEN se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 5 août 2026 au WESTOTEL au Pouliguen.

La séance est ouverte à 10 heures. Sur un total de 143 membres actifs à jour de leur cotisation, 56 sont présents et 20 représentés soit un total de 76 adhérents. Le quorum s'établissant à 53 %, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après un mot de bienvenue, et avant d'ouvrir les débats, le Président Damien DESSART salue les personnalités présentes : M. Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen accompagné de deux de ses adjoints MM. Alain GUICHARD et Serge POINTIERE ainsi que les co-présidents de PROSIMAR MM Claude BURNEL et Éric LORY.

1- Rapport moral et rapport d'activité

Le Président donne lecture du rapport moral et du rapport d'activité qui sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés. Il est donné quitus de la gestion aux administrateurs.

2- Rapport financier

Le Trésorier présente les comptes de l'exercice 2025 arrêtés au 31/12/2025 : les recettes s'élèvent à 5.415 € et les dépenses à 2.072 € soit un résultat d'exploitation excédentaire de 3.343 € auquel s'ajoute un résultat financier de 471 € soit un résultat net de 3.814 € qu'il est proposé de reporter à nouveau. Les liquidités s'élèvent à 25.673 € au 31/12/2025 (21.854 € au 31/12/2024), soit une progression de 3.819 €.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3- Budget prévisionnel et montant de cotisation

Le budget 2026 prévoit des recettes et des dépenses d'exploitation pour respectivement 5.600 € et 5.400 € soit un résultat d'exploitation de +200 €, un résultat financier de +450 € et un résultat net de 650 €.

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle individuelle, couple et de soutien à respectivement 25 - 30 - 40 € et plus.

Après avoir entendu l'exposé du Trésorier, sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, d'une part, le budget prévisionnel et, d'autre part, l'appel début 2027 des cotisations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2027 sur ces mêmes bases.



Au 4 août 2026, le montant des cotisations 2026 (4.490 € pour 140 adhésions) est en recul par rapport à l'année 2025 (5.415 € /160 adhésions) et inférieur au budget annuel 2026 (5.600 €).

4- Election de membres du conseil d'administration

2

Conformément aux statuts, le mandat d'un tiers des administrateurs vient à renouvellement, soit pour quatre d'entre eux : Arthur CHABROL, Alain DOUDET, Sébastien CHATELIER et Pierre André QUEMARD, les deux premiers ne souhaitant pas se représenter. De plus, Antoine LUSSIGNOL abandonne son mandat en raison de son élection au conseil municipal du Pouliguen. Les deux derniers administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat et deux personnes, Denis BLANC et Laurent SALMON, font acte de candidature et se présentent devant l'assemblée.

Avant de procéder au vote à bulletin secret, le Président DESSART remercie Arthur CHABROL et Alain DOUDET pour leur implication au sein de l'ASPEN.

Sur les 76 bulletins de vote distribués, 75 sont retournés pour un total de 126 voix (24 adhérents individuels [1 voix] et 51 adhérents couples [2 voix]). Après dépouillement par les assesseurs, sont déclarés élus avec 126 voix : Denis BLANC, Sébastien CHATELIER, Laurent SALMON et Pierre André QUEMARD

5- Echange avec les élus

Norbert SAMAMA, maire du Pouliguen, aborde plusieurs sujets et répond aux questions de l'assistance : sont notamment évoqués la reconstruction des Bains du Nau, la révision du PLU, l'insécurité liée au cambriolage en l'absence de dispositif de vidéo surveillance sur la commune.

6- Conférence-débat

Une conférence est animée par Madame Catherine VADON, océanographe, ex-maitre de conférences au Museum d'histoire naturelle, sur le thème "un circuit-nature à la découverte des riches patrimoines naturels de la Presqu'île de Guérande".

La séance est clôturée à 12h30.

Damien DESSART

François GOUESNARD

Président

Secrétaire